



**Fiche d'Inscription :**  
**GRAND PIC SAINT-LOUP – SAINT-GELY ATHLETISME (GPSL – SGA)**  
**Section « Adultes »**  
**Saison 2023 – 2024**



**Complétez les 2 pages de la fiche et signez-la**

Licencié(e) en 2022-2023 (ou avant) : n°.....

Nom : ..... Prénom : .....

**Je demande le renouvellement de ma licence sans aucun changement sur mes informations personnelles.  
 Mes coordonnées personnelles (adresse postale, mail, téléphone) n'ont pas changé.**

Licencié(e) en 2022-2023 (ou avant) : n°..... ou Nouvelle adhésion : Licence n°.....

Nom : ..... Prénom : .....

**Je demande le renouvellement de ma licence et je mets à jour mes coordonnées, ou Nouvelle adhésion**

Date de naissance : ..... (jj/mm/aaaa)      Sexe : F       M

Adresse complète .....

Code Postal : ..... Ville .....

Adresse Email : ..... N° tel. ....

**Type de Licence proposé :**

Athlé Running	<input type="checkbox"/>	Autorise toutes compétitions sauf celles de la FFA	<b>95€</b>
Athlé Compétition	<input type="checkbox"/>	Autorise toutes compétitions y compris celles de la FFA	<b>135€</b>

**Votre profil, vos préférences, vos objectifs**

Votre profil

Débutant       Praticant       Confirmé

Vos préférences

Piste       Cross       Running (Route/chemin)       Trail

(Plusieurs choix possibles)

Vos objectifs

Forme/Loisir       Compétitions

Précisez :

**Les objectifs** du club : L'association sportive Saint-Gély Athlétisme est née d'une envie commune de partager la course à pied. Le bon état d'esprit du groupe et le respect du tous permettent aux nouveaux venus de s'intégrer rapidement et de progresser dans les meilleures conditions, que ce soit en loisir ou dans un but de compétition. Aujourd'hui, le club a pris le nom de Grand Pic Saint-Loup – Saint Gély Athlétisme (GPSL-SGA).

### **1-Parcours Prévention Santé (PPS)**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, le certificat médical ou questionnaire de santé est remplacé par le Parcours Prévention Santé. Il s'agit d'une procédure obligatoire à effectuer sur l'espace « adhérent » FFA. Des identifiants de connexion vous seront communiqués après réception de votre fiche d'inscription complétée.

**2- Assurances :** (Articles L321-1, L321-4, L321-5, L321-6 du Code du Sport) La FFA propose une assurance individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme ; elle est incluse dans le coût de la licence.

### **3- Droit à l'image :**

Autorise l'utilisation de la photographie ou vidéo prise de moi pour toute opération destinée à promouvoir la vie du club.

N'autorise pas l'utilisation de la photographie ou vidéo prise de moi.

### **4- Règlement Général de la Protection des Données (25 mai 2018).**

Le soussigné accepte que les données personnelles le concernant soient collectées et traitées informatiquement dans le cadre du Club et de la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site Internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données. Par ailleurs, ces données ne pourront être cédées à des partenaires commerciaux sans l'accord formel du soussigné.

**5- En cas d'urgence, personne à contacter** (nom et n° de tel) : .....

Le soussigné, ..... s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme , ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme et ceux du club Grand Pic Saint-Loup - Saint-Gély Athlétisme.

Date et Signature

### **Constitution du Dossier d'Inscription :**

- Fiche d'Inscription (complétée, datée et signée)
- Chèque de cotisation annuelle (en fonction du type de licence).à l'ordre de Grand Pic saint-Loup - Saint-Gély Athlétisme (ou GPSL-SGA).